

Écrire en majuscule SVP

Nom de l'élève :	Prénom :	Date de naissance :
Représentant(e) légal(e) Nom :	Prénom :	Tél portable :
		Tél fixe :
E-mail : (confirmer votre adresse mail en la transmettant à fljep@yahoo.fr)		
Adresse Code postal :	Ville :	N° et rue :

DISCIPLINE(S) CHOISIE(S)

Accordéon chromatique ; Accordéon diatonique ; Batterie ; Chant ; Flûte traversière ; Guitare acoustique ;
Guitare basse ; Guitare électrique ; Piano ; Parcours de découverte instrumentale PDI ; Formation musicale adultes
 ; Formation musicale enfants ; Harmonie / improvisation ; Instrument ou chant + formation musicale ; Chant en
groupe pour enfants

Niveau de formation musicale : Nombre d'année(s) de pratique instrumentale ou de chant :
(Pour les enfants, la formation musicale est vivement conseillée, sauf dérogation du professeur)

DROIT À L'IMAGE (Rayer les mentions inutiles)

J'autorise l'association F.L.J.E.P. à utiliser l'image de l'élève sur :

Le site internet de l'association.....Oui / Non
La page Facebook de l'association.....Oui / Non
Les publications : bulletins municipaux / flyers et autres documents édités par le F.L.J.E.P..... Oui / Non

ASSURANCE

Nous transmettre votre attestation à jour SVP (Par E-Mail ou papier)

Responsabilité civile extra-scolaire : Oui / Non	Individuelle civile extra-scolaire : Oui / Non
N° de police :	N° de police :
Compagnie :	Compagnie :

Conditions générales de l'association F.L.J.E.P.

Le montant intégral des cours de l'année est à remettre lors de l'inscription

Possibilité d'échelonner les paiements par chèques uniquement, jusqu'à 10 mensualités à remettre lors de l'inscription.

Le paiement en espèces n'est pas fractionnable et est à remettre en totalité lors de l'inscription.

Le paiement des cours est dû pour l'année entière, même en cas de désistement de l'élève (Cf. article IV du RI).

Nous acceptons les « CARTES TATTOO » et les « CHÈQUES VACANCES »

Tous les cours ont lieu au 81, rue du Carrousel 38870 Saint-Siméon-de-Bressieux, de septembre à juin hors vacances scolaires, soit 30 à 31 séances annuelles.

